DESTRUCTION D'UN BARRAGE ET RETOUR AU NATUREL POUR LE LOING SUR LA COMMUNE DE CHALETTE-SUR-LOING (45)

Le cours d'eau du Loing était coupé depuis les années 1970 par un barrage en béton d'une trentaine de mètres de long. Cet édifice servait à alimenter un **ancien moulin industriel** aujourd'hui désaffecté. Classé en liste 1 et 2 au titre de la continuité écologique, les enjeux sur cet ouvrage étaient également réglementaires.

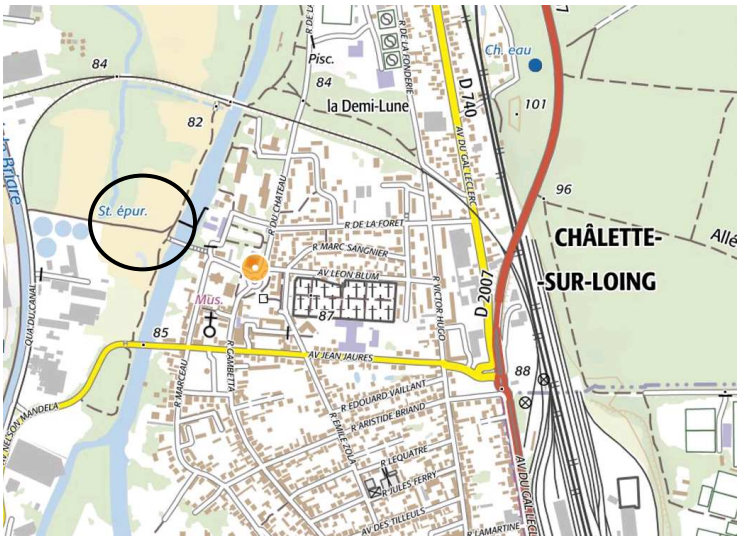

Afin de retrouver son **cours naturel** et **retrouver des habitats** favorables aux espèces de poissons**, le barrage a été détruit**.

Maître d'ouvrage : Syndicat de la Vallée du Loing (SIVLO)

Coût total et financements du projet :

- Phase 1 (2015) effacement d'ouvrage : **153 500 €** TTC fiancé à 80% par l'agence SN et 15 % par le Département du Loiret (5 % autofinancement) ;
- Phase 2 (2016) renaturation : **240 000 €** TTC fiancé à 80% par l'agence SN et 15 % par le Département du Loiret (5 % autofinancement). Au départ, **350 000 € TTC était prévu** pour la renaturation mais, suite à une crue importante, beaucoup de **matériaux ont pu être récupéré** (2 000 m^3 environ) pour réduire les dépenses.

Période de réalisation et durée des travaux :

- Sept. 2015 : destruction d'ouvrage en laissant le cours d'eau travailler naturellement pendant plus d'un an (Evènement de crue provoquant beaucoup de mouvement sédimentaire)
- Eté 2016 : renaturation avec récupération des matériaux charriés par la crue.

Entreprise : Maîtrise d'œuvre par un bureau d'étude (Caricaie) et deux entreprises en cotraitance (Chognot/Monchieri).

Etat des lieux :

AVANT

APRES (photomontage)

Vue des banquettes et des annexes

Apport 300m^3 terre végétale

Présentation des objectifs :

- Restaurer les **fonctionnalités physiques et biologiques** du Loing ;
- Remobiliser ses matériaux accumulés en amont de l'ouvrage ;
- Retrouver des **diversités d'habitats** favorables à leurs cycles biologiques (reproductions, croissances…) ;
- **Réduire la température** moyenne de l'eau et les évaporations en période estivale.

Descriptif technique et financier :

- **Phase 1 de destruction**
  - Pelle hydraulique de 30 tonnes équipée d'un brise-roche hydraulique dans le cours d'eau (sur 10 jours) ;
  - Consolidation d'un mur sous l'emprise de l'ouvrage posé sur des pieux, par réinjection de béton en sous œuvre suite à l'abaissement du niveau d'eau.
- **Phase 2 de renaturation**
  - Episode de crue très impactant à régime morphogène qui a permis la récupération de 1 000 mètre cube (gravelot terreux et siliceux) ;
  - En amont direct de l'ancien ouvrage (300 mètres) création de banquette avec les matériaux récupérés ; terrassement et revégétalisation (sans pieu, sans fixation) ;
  - Zone de frayère très large créée naturellement et exondée l'été (à environ 1km en amont).

Informations sur les aspects administratifs :

Procédure de DIG, enquête publique, avis favorable du commissaire enquêteur. Une **convention a été signée avec les propriétaires** rives droite et gauche (un hôpital et la commune de Chalette-sur-loing). Une **forte concertation** a été ainsi menée avec la quarantaine de riverains pour **fédérer ces propriétaires autour du projet**.

Informations complémentaires sur la prestation :

Un panneau de communication a été affiché sur site pour présenter l'historique du site et l'objectif des travaux avec le phasage des travaux.
(Disponible ici : http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/388/Panneau_120x80_Chalette-sur-Loing.pdf).

Vidéo des travaux : https://www.youtube.com/watch?v=5HTTsRwf7kc&feature=youtu.be

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Jonathan LE BEC - j.lebec@sivlo.fr - 02 38 95 11 16.
Président de la collectivité au moment de travaux :
Benoît DIGEON - 158, rue Paul Doumer 45200 Montargis.